

Ainsi, un fusil de chasse peut être utilisé à des fins militaires et ainsi représenter un danger pour la stabilité d'un État ou d'une région. Toutefois, dans d'autres circonstances, il n'est pas considéré comme une menace par le Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU. Si le Groupe avait été plus ou moins clair dans son rapport déposé en août 1997 à ce propos, il l'a été davantage dans un communiqué publié en juin 1998 où il souligne que: « The group has decided to focus its attention on weapons manufactured to *military specifications*, and will not address issues pertaining to domestic gun control. »³³ Pour les acteurs étatiques donc, l'accent est mis sur la mauvaise utilisation d'armes employées à des fins militaires dans contexte précis ou celle-ci risque d'avoir des conséquences néfastes sur la stabilité d'un État ou d'une région.

Les acteurs sociétaux reconnaissent également cette dimension du problème. Comme Lansu le suggère : « [i]t is true, as sceptics would argue, that the mere presence of weapons in a society does not, in and of itself, generate conflict, but it is equally true that their presence in large numbers and outside of formal security structures can increase the likelihood of violent solutions or disputes, may increase the scale and mortality of conflict and given their presence or improper management during a peace process - may prolong conflict.³⁴

Toutefois, ils mettent également l'accent sur les risques de mortalité associés à l'utilisation abusive des ALPC dans de telles circonstances ainsi que sur l'aggravation des blessures imputées aux personnes qui résulte de ces contextes particuliers d'expression de la violence.³⁵

De façon générale, c'est à partir de cette dimension de la mauvaise utilisation des armes que les acteurs sociétaux se regroupent. Peu importe l'arme et la vocation de l'organisation ou du groupe dont il est question (vocation humanitaire, développementaliste, etc.), la mauvaise utilisation de **toutes les armes** est ce qui constitue une menace dans la perspective du RAIAL. On considère l'impact qu'elles risquent d'avoir sur l'individu (nonobstant l'endroit où il se retrouve dans le monde et le type d'arme) et par conséquent, sur la relation qu'entretient l'individu avec l'arme en tant que véhicule potentiel de la violence³⁶. Ainsi, que la mauvaise utilisation de l'arme soit militaire ou non (comme le suggère l'ONU) cela n'a pas d'importance³⁷.

Bien entendu, lorsque les préoccupations sont davantage centrées sur l'individu (qu'elles sont humanitaires), la menace que représente l'arme est directement associée aux conséquences mortelles de sa mauvaise utilisation sur l'individu et non pas en terme d'insécurité étatique,

³³ Italiques ajoutées. UNITED NATIONS, « Group of Governmental Experts on Small Arms Concludes at Headquarters, » *Press Release*, DC/2609, 4 juin 1998.

³⁴ LANSU, Paul, 1998, *op. cit.*

³⁵ Dans ce contexte, notons aussi que la fatalité de la blessure dépend souvent du type d'arme utilisé. En d'autres termes « the weapon used is important in determining whether a violent assault will lead to death. » ZIMRING, Franklin E., « Firearms, Violence and Public Policy, » *Scientific American*, novembre 1991, p. 48.

³⁶ CUKIER, Wendy et Antoine CHAPDELAINE, *Small Arms/Firearms: A Policy Framework for Bridging Public Health, Crime Prevention, Peace Building and Disarmament*, NGO Conference, Orillia, août, 1998.

³⁷ CUKIER, Wendy, « International Fire/Small Arms Control, » *Canadian Foreign Policy*, vol. 6, no. 1, automne 1998, pp. 73-89.